



COMMUNE LE NOIRMONT

Téléphone : 032 953 11 15
Adresse :
CP 233
2340 Le Noirmont

Informations sur : www.noirmont.ch
Courriel : commune@noirmont.ch

Courriel secrétariat : sophie.gonzalez@noirmont.ch
Courriel caisse : jean-marie.paratte@noirmont.ch

Pour compléter ses effectifs, la Commune du Noirmont met au concours le poste

d'employé-e communal-e polyvalent-e à 100%

Mission : L'employé(e) communal(e) polyvalent(e) exercera les fonctions de concierge responsable de la halle polyvalente, d'agent de sécurité locale – police des constructions et d'auxiliaire voirie.

Description du poste :

➤ **Concierge responsable de la halle polyvalente à 60%**

- Nettoyage, entretien et maintenance de la halle et de ses alentours (place de jeux, terrain de foot, parking, piste cendrée, ...)
- Entretien et maintenance des diverses machines, du mobilier et du matériel
- Service de piquet (avec 1 à 2 remplaçants) pour les diverses locations de la halle : remise des clés et remise des locaux après les manifestations, disponibilité en cas d'éventuels problèmes pendant les manifestations, contrôle du matériel après les manifestations

➤ **Agent de sécurité local – Police des constructions à 20%**

- Responsable communal du BPA (Bureau de prévention des accidents)
- Contrôler que les chiens soient identifiés et annoncés à la Commune
- Police des foires
- Contrôle ponctuel de l'application de la loi sur les déchets
- Surveiller la propreté des routes et des rues
- Surveiller le parcage des véhicules et donner des avertissements si nécessaire
- Procéder à l'évacuation des véhicules sans plaque stationnant dans le village et sur l'ensemble du territoire communal
- Veiller à la propreté du territoire communal
- Contrôler l'état de la signalisation routière communale et en prévoir le budget. Responsable de la pose de signalisation et collaborer à la régulation du trafic lors de manifestations telles que notamment Carnaval et le Festival du Chant du Gros.
- Surveillance du cimetière
- Veiller à l'ordre général et à la tranquillité des citoyens
- Etre présent et veiller à faire respecter l'ordre les jours de ramassages des encombrants

- Membre des commissions d'urbanisme et des constructions.
- Contrôler la conformité des constructions par rapport aux plans déposés pour le permis de bâtir et des modifications d'immeubles.
- Annoncer la fin des travaux et changements d'adresse au contrôle des habitants.
- Veiller au respect des dispositions prévues dans le règlement de construction notamment la hauteur des haies etc...
- Accompagner l'estimateur cantonal pour les valeurs officielles

➤ **Auxiliaire de voirie à 20%**

- Entretien du cimetière
- Déneigement des accès aux Moloks et bornes hydrantes
- Travaux délégués par le responsable de la voirie

Exigences :

- CFC d'agent d'exploitation ou CFC d'un métier du bâtiment ou titre jugé équivalent
- Etre en possession d'un permis de conduire de catégorie B
- Aptitude à travailler de manière indépendante et en équipe
- Esprit d'initiative et sens des responsabilités
- Entregent / sens de la communication / consciencieux - disponible et sachant faire preuve d'autorité

Atout :

- Préférence sera donnée à une personne qui a ou élira domicile dans la Commune

Traitement : selon la fonction et l'échelle des traitements de l'Etat

Entrée en fonction: de suite ou à convenir

Renseignements: peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale, 032 953 11 15, du conseiller M. Michel Joly 079 276 42 19 ou du Maire Gabriel Martinoli 079 339 90 30

Les candidatures et documents usuels doivent être adressés au Secrétariat communal, Case Postale 233 - 2340 Le Noirmont avec mention « Postulation » **jusqu'au vendredi 23 septembre 2022.**